

Syndicat professionnel

Un **syndicat professionnel** est une organisation professionnelle ou catégorielle et privée, indépendante de l'État (mais reconnue par lui) et régie par un ensemble de lois. Cette organisation, qui peut être un syndicat de salariés ou une **organisation patronale**, regroupant alors des entrepreneurs, a pour but d'*assurer la défense des intérêts de ses membres*.

Lorsque l'on fait référence à l'ensemble formé par les **syndicats de salariés** et les **organisations patronales**, on parle des partenaires sociaux.

Concernant les syndicats de salariés, les revendications portent principalement sur les salaires et les conditions de travail (on parle de « progrès social »), et, lors de restructurations au sein des entreprises, qui peuvent conduire à des licenciements, sur le maintien d'emplois ou l'obtention d'indemnités de licenciement plus élevées.

À ce but économique, s'agrège souvent une *action politique visant à la modification des institutions et des structures economico-politiques ou socio-économiques existantes*, voire pour certains syndicats à leur destruction (voir aussi syndicalisme-révolutionnaire et syndicalisme de lutte).

Certains syndicats, notamment ceux du secteur public, défendent, en parallèle de leurs acquis sociaux, leur vision des services publics, que ce soit sur leurs qualités (par exemple, une bonne couverture du territoire en transports collectifs, ou accès à tous à l'électricité) ou sur leurs extension au sein de la société (par exemple en France, opposition à la privatisation d'EDF).

Syndicats français

En France, un syndicat professionnel (salarié, patronal ou catégoriel sauf étudiant) est une forme particulière d'association, régie par le livre IV (article L. 411-1 et suivants) du Code du travail français.

Les syndicats sont autorisés en France depuis la loi du 21 mars 1884 de Waldeck-Rousseau.

Groupements patronaux

De nombreuses organisations patronales existent en France : MEDEF, CIDUNATI, CGPME, FNSEA...

Elles interviennent dans les domaines de droit du travail, expriment leur avis sur des choix de société et de politique économique, et participent aux négociations salariales.



Syndicats de salariés

Principaux syndicats français défilant le 1^{er} mai.

Il existe en France des *confédérations* et des *syndicats de branche*.

Pour les confédérations, cinq syndicats sont représentatives de droit (CFE-CGC, CFDT, CFTC, CGT, FO) ; ils disposent de plus de pouvoirs que les autres syndicats. D'autres unions syndicales existent, ayant des pouvoirs plus réduits.

Les syndicats de branche ne sont pas affiliés à une des confédérations représentatives.

En France, les **organisations syndicales professionnelles** sont des syndicats professionnels en prises directes avec les professions ; elles s'attachent à défendre les intérêts des adhérents de leur branche professionnelle ou branche d'activité respective.

Les organisations professionnelles de branche peuvent être affiliées à une des confédérations représentatives au niveau national, ou bien peuvent être indépendantes.

Elles sont consultées par l'État à propos de leur secteur économique et social respectif. De plus, ces organisations ont des activités de négociations entre elles visant à faire évoluer les conditions de travail.

Exemples :

Pétrole (industrie du) - CCN n° 3001

- Association nationale des sociétés vétérinaires d'achats et de distribution de médicaments (ANSVADM)
- CSP
- CSR
- Fédération des industries chimiques, CGT FO
- Fédération des industries de la parfumerie
- Fédération nationale de la pharmacie, CGT FO
- Fédération nationale des industries chimiques, CFTC
- Fédération nationale des industries chimiques CGT
- Fédération nationale du personnel d'encadrement des industries chimiques, parachimiques et connexes, CFE CGC
- Fédération unifiée des industries chimiques, CFDT
- FIPEC
- FNCG
- FNEEC
- SETP
- SFEC
- Syndicat de l'industrie du médicament vétérinaire (SIMV)
- Syndicat des fabricants de réactifs de laboratoires (SFRL)
- Syndicat des personnels de l'industrie du pétrole (SPIP) CFE CGC pétrole
- Syndicat national de la fabrication et du commerce des produits à usage pharmaceutique et parapharmaceutique (FACOPHAR)
- Syndicat national de l'industrie pharmaceutique
- Union des industries chimiques
- Union française des industries pétrolières
- UNIPHAR

Fabriques d'articles de papeterie et de bureau

- Fédération des industries du livre et du papier carton
 - F.U.C.-C.F.D.T.
 - Fédération des syndicats de fabricants d'articles de papeterie et, pour les syndicats de salariés :
 - Fédération force ouvrière du papier carton
 - Fédération française des syndicats de la communication graphique écrite et audiovisuelle (C.F.T.C.)
 - Syndicat national F.I.B.0.P.A.-C.F.E.-C.G.C. du personnel d'encadrement de la filière bois-papier
- Abattoirs, ateliers de découpe, conditionnement de volailles - CCN n° 3111

- Comité national des abattoirs et ateliers de découpe de volailles, lapins, chevaux (CNADEV)
- Fédération des industries avicoles
- Fédération générales agro-alimentaire FGA - CFDT
- Fédération générales des travailleurs de l'agriculture de l'alimentation FGTA - FO
- Fédération nationale des syndicats de l'alimentaire CFTC

Artisanat

Cordonnerie - CCN n° 3015

codes NAF 52.7A.A, 52.7A.B et 19.3Z.J.

- fédération des industries de l'habillement, du cuir et du textile (HACUITEX) CFDT
- fédération du personnel d'encadrement de la production, de la transformation, de la distribution et des services et organismes agroalimentaires et des cuirs et peaux CFE-CGC
- fédération générale Force ouvrière des cuirs, du textile, de l'habillement (FO-CTH)
- fédération nationale des cordonniers de France
- Fédération textile habillement cuir CGT
- fédération textile, habillement, cuir et industries connexes CFTC